

# ENQUETE PUBLIQUE

## ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de : **PERMIS UNIQUE**  
 introduite par : **SRL ETPH, Rue Bois de Goesnes, 3 à 4570 MARCHIN**  
 ayant pour objet : **Etendre le centre existant de regroupement de déchets dangereux et non dangereux**  
 Lieu d'implantation : **Rue Bois de Goesnes, 3 à 4570 MARCHIN**  
 sur les parcelles cadastrées ou l'ayant été : **Marchin, 1<sup>ère</sup> division, section A n° 941G et 943F**  
 Dossier n° : **874/411/2024/01-NJ**

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du 9 septembre 2024.

Des explications techniques sur le projet peuvent être obtenues auprès :

- Du demandeur (voir ci-dessus)
- Du Fonctionnaire technique - SPW - Département des Permis et Autorisations - Liège  
Esplanade Simone Veil, 1 - 10<sup>ème</sup> étage à 4000 LIEGE (04 224 57 57)
- Du Fonctionnaire délégué - SPW - Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme  
Rue Montagne Sainte-Walburge, 2 à 4000 LIEGE (04 224 54 79)

Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
11 septembre 2024	16 septembre 2024	Administration communale Place Roi Baudouin, 80 5350 OHEY Le 15 octobre 2024 à 9h00	Collège communal Place Roi Baudouin, 80 5350 OHEY Service Environnement <a href="mailto:bernard.hanquet@ohey.be">bernard.hanquet@ohey.be</a>

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier, avec étude d'incidence peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à midi et de 13h à 16h30, et le jeudi jusqu'à 20h. La personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard 24h à l'avance auprès de Bernard HANQUET, Conseiller en Environnement, au 085/82.44.74.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège communal de MARCHIN.

A OHEY, le 9 septembre 2024

Le BOURGMESTRE,

Christophe GILON

